



Investir ensemble dans
du **matériel médical**
au Bénin

Chaque jour, des centaines de femmes et de nouveau-nés perdent la vie dans le monde à la suite de complications pendant l'accouchement ou peu après la naissance. Au Bénin aussi, la mortalité maternelle et infantile reste un défi majeur. Pourtant, de nombreuses complications peuvent être prises en charge à temps lorsque les professionnels de santé disposent du matériel médical adéquat.

Avec notre partenaire AMCES (Association des Œuvres Médicales Privées Confessionnelles Associatives et Sociales au Bénin), Memisa s'engage en faveur de meilleurs soins de santé pour les mères et les enfants dans le département du Borgou, au nord-est du Bénin. Chaque jour, les professionnels de santé y travaillent avec compétence et engagement, mais ils ne disposent pas toujours des équipements nécessaires pour offrir les soins appropriés aux patients.

C'est pourquoi Memisa souhaite, avec l'AMCES, équiper les centres de santé et les hôpitaux du Borgou du matériel médical nécessaire. Les centres de santé ont surtout besoin d'équipements de base pour les soins quotidiens et les accouchements. Les hôpitaux ont également besoin de matériel spécialisé afin de pouvoir prendre en charge les complications et autres urgences médicales.

Lorsque le matériel médical fait défaut

La plupart des femmes du Borgou accouchent dans un centre de santé. Ces centres constituent le premier niveau de soins. Les sage-femmes, les infirmier-es et les laborantin-es y dispensent des soins de base : ils posent des diagnostics, commencent les traitements, vaccinent les enfants et accompagnent les femmes pendant leur grossesse et leur accouchement.

Il est essentiel qu'un centre de santé dispose d'un équipement de base adéquat. Il peut s'agir notamment d'une table d'examen, d'un tensiomètre, d'un stéthoscope, d'une balance et d'un microscope. Pourtant, de nombreux centres de santé ne disposent pas du matériel nécessaire.

Parfois, des soins plus spécialisés sont nécessaires et ne peuvent être prodigués qu'à l'hôpital. Une femme peut être orientée vers un hôpital dès sa grossesse ou avoir soudainement besoin de soins supplémentaires et urgents pendant l'accouchement.

Dans ces situations, les professionnels de santé de l'hôpital doivent pouvoir agir rapidement. Cela nécessite non seulement des professionnels de santé bien formés, mais aussi des équipements tels qu'une table d'opération, des lampes opératoires, des concentrateurs d'oxygène, un stérilisateur et suffisamment d'instruments chirurgicaux. Dans la pratique, tous les hôpitaux ne sont pas suffisamment équipés pour prodiguer les soins nécessaires en cas d'urgence.

C'est pourquoi Memisa investit à ces deux niveaux : dans le matériel de base pour les centres de santé et dans le matériel spécialisé pour les hôpitaux.



La table d'opération de l'hôpital de Papané doit être remplacée de toute urgence.



Construire ensemble de meilleurs soins de santé

Pour les familles, des soins de qualité signifient bien plus qu'une grossesse ou un accouchement en toute sécurité. Cela signifie pouvoir compter sur des soins adaptés lorsqu'ils sont nécessaires, le plus près possible de chez soi et, si besoin, dans l'hôpital le plus proche. Cela apporte confiance, sérénité et la certitude que la mère et l'enfant pourront recevoir les meilleurs soins possibles lorsque chaque minute compte. C'est pourquoi Memisa travaille avec des partenaires locaux à la mise en place d'un système de santé dans lequel les centres de santé et les hôpitaux se complètent efficacement.

L'AMCES regroupe un réseau d'hôpitaux et de centres de santé privés au Bénin. Avec Memisa, l'AMCES œuvre à l'amélioration des soins de santé pour les mères et les enfants, de la qualité des soins dans les hôpitaux, de la formation des professionnels de santé et, plus généralement, au renforcement du système de santé.

Grâce à cette collaboration, les activités et les investissements peuvent également être suivis sur le terrain et s'inscrire durablement dans le système de santé local.

Au Bénin, Memisa collabore également avec l'ABPF (Association Béninoise pour la Promotion de la Famille), la PNUSS (Plateforme Nationale des Utilisateurs des Services de Santé) et le CERRHUD (Centre de Recherche en Reproduction Humaine et en Démographie).

“

Le manque de matériel médical dans un centre de santé entraîne une diminution de la qualité des soins, une augmentation des complications et davantage de transferts vers l'hôpital. Il accroît également le risque de mortalité maternelle et infantile, augmente la pression exercée sur le personnel soignant et réduit la confiance des patients dans le système de santé.”

MOUINATOU AFIDJI,
SAGE-FEMME À PARAKOU
N'DALI



Investissez avec nous dans du matériel médical de qualité au Bénin

VOTRE DON FAIT LA DIFFÉRENCE !



200 €

Pour l'équipement de base d'un centre de santé, comme une table d'accouchement, une balance, un tensiomètre, etc.



70 €

Pour l'achat d'un kit d'accouchement, afin que les accouchements puissent être accompagnés dans de bonnes conditions.



400 €

Contribue à l'achat d'une table d'opération électrique, afin que les interventions chirurgicales puissent être réalisées de manière efficace et sûre.

Grâce à votre soutien, vous contribuez à fournir du matériel médical utilisé chaque jour dans les maternités et les services de néonatalogie du Borgou.

Suivez Memisa



WWW.MEMISA.BE

Votre don, quel qu'en soit le montant, fait la différence !

IBAN BE92 3100 9000 0023 – BIC: BBRUBE88

Un don à Memisa donne droit à des avantages fiscaux. À partir d'un montant total de 40 € par an, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de récupérer une partie de votre don via l'impôt sur le revenu des personnes physiques. Pour un don de 100 €, par exemple, vous ne payez en réalité que 70 €. Les différents dons effectués au cours d'une même année sont cumulés.

**Je fais un don
en ligne**



Ethique, transparence, bonne gouvernance

**Votre don,
notre engagement**
recoltefondsethique.be

Memisa souscrit au Code de la récolte de fonds éthique de 'Récolte de fonds Éthique asbl'. Vous avez un droit à l'information. Cela signifie que nous informons les donateurs, les partenaires et les membres du personnel au moins une fois par an sur ce que nous avons fait avec les fonds récoltés. Si les revenus prévus pour ce projet sont dépassés, Memisa peut utiliser les dons pour des projets de Memisa similaires. Les images utilisées dans

nos publications sont des illustrations. Pour nous contacter : communication@memisa.be ou 02/454.15.40. Retrouvez notre politique de traitement des données sur www.memisa.be/transparence/

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, envoyez un e-mail à communication@memisa.be ou de téléphonez au 02/454.15.40

